

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT ILLE ET VILAINE (35)

COMMUNE DE SAINT MALO

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Cocher la case correspondante*

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à :

LA MISE EN CONCORDANCE DU  
CAHIER DES CHARGES DU  
LOTISSEMENT DIT "L'ETANG"  
A MARVILLE AVEC LE PLU  
EN VIGUEUR

F. LE ROY-VIAS  
COMMISSAIRE  
ENQUÊTEUR

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : MISE EN CONCORDANCE DU  
CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT DIT  
L'ETANG A MARVILLE AVEC LE PLU  
EN VIGUEUR

Arrêté d'ouverture de l'enquête : 035 21 35 02883 - 2024 1209 - 09 124 AR

arrêté n° \_\_\_\_\_ en date du 9/12/24 Recu en prefecture le 10/12/24

M. le Maire de : SAINT HALO

M. le Préfet de : \_\_\_\_\_

~~Président de la commission d'enquête~~ – Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M. ME FLORIANE LE ROY-VIAS qualité CE

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Membres suppléants : M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 7 JANVIER 25 au 22 JANVIER 25

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Siège de l'enquête : \_\_\_\_\_

Autres lieux de consultation du dossier : \_\_\_\_\_

Registre d'enquête : (22)

comportant 22 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : EP lotissement de l'Etang  
Marville HDV Place chateaubriand CS 21 826. 35 418 Saint  
Malo  
Cedex  
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la  
préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les mardi 7 janvier 25 de 9H à 12H et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les mercredi 22 janvier 25 de 14H à 17H et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

1

F. LE ROY-VIAS  
COMMISSAIRE  
ENQUÊTEUR

PREMIÈRE JOURNÉE

Les mardi 7 de 9 heures à 12 heures  
janvier 25

Observations de M<sup>rs</sup> CREÏS 7 rue d'ESTRÉE à

R1

~~St Malo~~ St Malo. Souhaiterait acheter la maison  
située au 21 rue de la C<sup>ie</sup> des Indes. Souhaiterait  
des renseignements sur l'extinction de cette  
maison: mise en place d'une piste velo sur la  
C<sup>ie</sup> des Indes?, devenir de la parcelle AT48 en fiche  
actuellement?, zone inondable? (\* délai de réalisation  
fait à St Malo le 7/01/25 du  
chemin  
piéton)

Le 22 janvier 2025 à 15H26 :

R2

Mesdames NOUGUËS<sup>\*</sup> Jacqueline et Annick résidant  
12 rue d'ORAN sont venues s'informer sur le projet  
soumis à l'enquête publique et les nouvelles avan-  
cées d'aménagement du secteur  
fait à St Malo le 22 janvier 2025

Nougues

Nougues

Registre clos le 22 Janvier 2025 à 17H10

F. LE ROY-VIAS  
COMMISSAIRE  
ENQUÊTEUR

(1) Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.



Contributions (Raits)

 Outlook

---

remarques

---

À partir de annetteTym <annette.tym@orange.fr>

Date Dim 19/01/2025 17:55

À BP - Enquête Etang <enquetepublique-letang@saint-malo.fr>

Bonjour,

Nous avons emménagé au 26 rue d'Oran, en juillet 2021.

En terme de bruit nous avons le train en journée, et les réjouissances de l'hippodrome peu courantes et supportables puisqu'en journée elles aussi.

Force est de constater que c'est le bruit des travaux de voisinage qui génèrent le plus de nuisances sonores la journée et les échappements libres des deux roues.

Le soir ou la nuit par contre c'est une autre histoire. La rue d'Oran sert de lien entre le parking Paul Féval et la ville et engendre du passage.

Ceux qui passent s'expriment tous à voix très haute entre eux ou dans leurs téléphones, rient et s'invectivent. Certains renversent les poubelles, cassent et jettent des bouteilles, des canettes, (même si c'est assez rare) et dégradent les voitures (plus particulièrement les rétroviseurs) sans oublier de rayer la peinture.

Certains d'entre nous pensons que cette facilité de passer par la rue (au niveau du 19) pourrait générer du trafic supplémentaire, vélos, trottinettes et deux roues à contresens et nous ne sommes pas d'accord car c'est dangereux. De plus la population noctambule qui passe dans la rue si elle augmente risque de perturber un peu plus le sommeil des riverains.

Bien cordialement,

A. Tymen

---

Commentaire - Enquête publique sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement dit de "Létang" au lieu-dit de Marville avec le PLU

---

À partir de Mathis BESSON <m.besson@batiarmor.fr>

Date Lun 20/01/2025 09:44

À BP - Enquête Etang <enquetepublique-letang@saint-malo.fr>

Cc Emilie CHOLLET <e.chollet@batiarmor.fr>; Arnaud HERTZ <a.hertz@batiarmor.fr>

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous une observation que nous souhaitons joindre à l'enquête publique citée en objet :

« Nous sommes favorables à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement dit de « Létang » au lieu-dit de Marville avec le plan local d'urbanisme pour permettre l'évolution du quartier.

Il paraît utile en effet qu'il y ait une évolution des documents du lotissement afin de pouvoir prendre en compte les projets déjà réalisés dans la zone et ceux susceptibles d'intervenir. »

Vous en remerciant par avance,

Bien cordialement,

**Mathis BESSON – Responsable de programmes**

75, rue de l'Alma - Métro Jacques Cartier

02.99.35.35.86 – 07.88.62.10.66

batiarmor.fr

